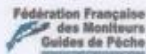


FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MONITEURS GUIDES DE PÊCHE.

2017



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2017
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MONITEURS GUIDES DE PÊCHE.

Compte Rendu de l'A.G de la F.F.M.G.P du Dimanche 15 Janvier 2017

Notre Assemblée Générale s'est déroulée dans le cadre du Salon "Carrefour National Pêche et Loisirs" à la Grande Halle du Zénith d'Auvergne à Cournon d'Auvergne. Comme lors des A.G précédentes, nous avons été accueillis dès huit heures par le rituel « petit déjeuner Auvergnat ».

La salle mise à notre disposition par les organisateurs du salon, très confortable nous a permis de nous installer et le Président Alain FAVORELLE ouvre la séance à neuf heures quinze en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des présents.

Les présents étaient au nombre de 56 et les procurations au nombre de 63, le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut se dérouler conformément aux lois. Les conditions climatiques de ce dimanche n'étant pas favorables à la circulation, certains sont arrivés légèrement en retard.

Le Président débute la séance en expliquant qu'après vingt ans au sein du bureau il va le quitter. Puis il enchaîne par un long exposé sur l'origine de notre fédération et sur les hommes qui ont luttés au début pour exposer leurs idées et leurs visions et faire de notre F.F.M.G.P ce qu'elle est aujourd'hui.

Il note qu'aujourd'hui notre métier est reconnu par tous, même par les AFFMAR. Très ému au terme de son discours, il est salué par des applaudissements fournis.

Cher collègues vous trouverez l'ensemble de son éloquence empreinte d'émotions, dans le Rapport Moral de M. le Président Alain Favorelle.

M. Robert MENQUET a le plaisir de présenter à l'Assemblée Générale Solène LE BOURHIS-BEYER Vice-Championne de France de montage de mouche et qui vient de rejoindre les Membres de la F.F.M.G.P. La bienvenue est souhaitée à Mme Le BOURHIS-BEYER par des applaudissements.

M. Alain Brigas Trésorier de la Fédération présente ensuite le bilan comptable de l'année 2016. Il rappelle que désormais depuis 2016 conformément aux obligations de gestions des associations comme la nôtre, un Cabinet d'Expertise Comptable s'occupe des comptes de la Fédération.

Il annonce avec le Président que l'embauche d'une salariée à temps partiel a été finalisée en cette fin d'année 2016 par la précédente A.G pour répondre à la surcharge de travail du bureau, tout en profitant de la prime aux contrats aidés mise en place par le Gouvernement (allègement de 85% des charges).

M. le Trésorier annonce aussi que le Siège de la F.F.M.G.P et de toutes ses instances (sauf le S.F.F.M.G.P) seront déplacées au siège Fédéral du Bureau de Fumel afin de pouvoir aussi bénéficier des avantages inhérents au contrat de travail C.A.E du Salarié. Le compte bancaire de la F.F.M.G.P qui était dans le Lot sera aussi déplacé pour plus de facilités de gestion de l'association.

Il est à noter que l'assemblée du 15/01/2017 n'a pas voté ou validé le déplacement du siège social de la F.F.M.G.P et du compte. C'est l'ancien Conseil d'Administration qui a pris la décision de changer de siège afin d'obtenir les aides financières à l'emploi.

Et ces décisions ont été prises pendant le C.A qui s'est déroulé à Bagnolet en date du 12/10/2016. Il reste à faire la déclaration en Préfecture en même temps que la déclaration de changement de CA. L'ancien Bureau et CA en assume la responsabilité.

1/4

B.R AP PU MR B

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MONITEURS GUIDES DE PÊCHE.

2017

M. Alain Brigas présente ensuite le bilan actif, largement positif avec un solde de 63412.82€ pour l'année 2016 (les entrées 2016 étant de 43545.00€ et de 31090.00€ en 2015) et qui doit permettre à la F.F.M.G.P de pouvoir provisionner deux années au minimum les dépenses correspondantes à:

- 12 500.00€/an de charges salariales sur le poste créé.
- 25 000.00€ de fonds en prévision des charges de fonctionnement de la F.F.M.G.P.
- 25 000.00€ de budget pour couvrir les garanties d'engagement en cas de procédures..

Soit un prévisionnel de dépenses pour 2017 de 62 500.00€ hors rentrées 2017 qui devraient avoisiner 48 000.00€.

L'ensemble des Comptes Financiers est soumis à l'approbation des Membres qui l'approuvent à l'unanimité moins une abstention.

Le Bilan Financier sera mis à la disposition des Membres qui voudraient le consulter sur le site de la F.F.M.G.P conformément à la loi.

C'est au tour de Sylvain Duvinage d'intervenir ensuite à la demande du Bureau pour alerter sur les pratiques illégales de certains Moniteurs-Guides sur des offres de Séjour tout compris, et ce sans agrément d'Atout France.

Il sera demandé prochainement à Messieurs Duvinage Sylvain et Cabane Sébastien Moniteurs-Guides de pêche experts dans la législation "Séjour", de fournir des précisions supplémentaires à qui serait intéressé.

Il est acté que le nouveau Bureau par la suite, sera attentif au respect de la réglementation et pourra après avertissement, procéder à des sanctions vis-à-vis des contrevenants.

M. Le Président Alain FAVORELLE annonce ensuite conformément aux textes la dissolution du Bureau qui arrive ce jour en fin de mandat électoral et dépose son mandat.

Il fait appel aux candidats qui désirent soit intégrer le nouveau Conseil d'Administration, soit se représenter ; de nouvelles volontés se font jour et deux Anciens Dirigeants sont d'accord pour continuer à aider.

M. Robert BOULOC souhaite que Mme Solène LE BOURHIS-BEYER, se présente comme Membre du C.A pour respecter la parité Femme, Homme. Ce qu'elle accepte. Elle est fortement applaudie.

Les absents excusés souhaitant se présenter au C.A étaient ; M. Mickael Lepoursot représentant les Centres de formation, M. Jean-François Hundsbuckler gestion du site WEB de la F.F.M.G.P et Webmaster, et M. Boucher Fabrice Membre du C.A.

Les postulants au C.A présents dans la salle, sont alors annoncés à l'Assemblée Générale par M. Le Président Alain FAVORELLE voici leurs Noms/Prénoms: Solène Le Bourhis-Beyer, Robert Menquet, Alain Brigas, Daniel Laurent, Francis Chauvet, Robert Bouloc, Jean-Jacques Gervasy, Luc Dessaint, Samuel Elgrishi, Patrick Valdivia.

A l'unanimité l'ensemble des postulants présents et absents présentés par le Président Alain Favorelle sont élus membres du C.A de la F.F.M.G.P par le vote de l'assemblée présente.

Puis l'ensemble des membres du C.A présents lors de cette AG et cités ci-dessus, s'isolent pour constituer le nouveau bureau national de la F.F.M.G.P.

B.R AF PU H R S

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MONITEURS GUIDES DE PÊCHE.

2017

M. Alain Brigas prend la parole pour conduire les débats à huit clos et présenter sa reconduction comme Trésorier de la Fédération. Seul postulant à sa succession, il est reconduit à l'unanimité.

M. Robert Bouloc est le seul candidat à briguer le poste de Président, il est élu à l'unanimité.

M. Patrick Valdivia est le seul candidat à briguer le poste de Secrétaire, il est élu à l'unanimité.

M. Robert Menquet est le seul candidat à briguer au poste de Vice-Président en charge des dossiers "Eaux douces", il est élu à l'unanimité.

Mrs. Jean-Jacques Gervasy et Samuel Elgrishi sont volontaires pour la Vice-Présidence en charge des dossiers "Mer". Afin d'optimiser les économies en déplacements et pour permettre une meilleure cohésion dans leurs démarches, il est acté que tous les deux sont nommés et élus à l'unanimité pour s'occuper chacun d'une grande zone maritime.

Sont donc désignés conformément au vote du Conseil d'Administration et élu(e)s dans l'ordre annoncé pendant le huit clos et retranscrit ci-dessous:

Président : M. Robert BOULOC,

Trésorier : M. Alain BRIGAS,

Secrétaire National : M. Patrick VALDIVIA,

1^{er} Vice-Président M. Robert MENQUET, en charge des Eaux douces,

2^{ème} Vice-Président en charge de la « Mer » : M. Jean-Jacques GERVASY, pour la partie Mer du Nord, Manche et Nord-Atlantique,

3^{ème} Vice-Président en charge de la « Mer » : M. Samuel ELGRISHI pour la partie Sud-atlantique et Méditerranée.

M. Daniel LAURENT et M. Jean-François HUNDSBUCKLER sont élus comme WEBMASTERS et chargés de la refonte du site Web de la F.F.M.G.P sous le logiciel WORDPRESS.

M. Mickael LE POURSOT est élu comme représentant des Centres de Formations.

M. Luc DESSAINT est élu comme assistant à Robert MENQUET pour les dossiers « Eaux douces ».

Membres du CA sont élus : Mme Solène Le BOURHIS-BEYER, M. Francis CHAUVET et M. Fabrice BOUCHER.

Au retour de ces élections à huit clos, les résultats sont communiqués à l'ensemble de l'assistance qui les approuve à l'unanimité.

Le Président de la F.F.M.G.P

Alain FAVORELLE

Alain Favorelle
Favorelle

Le Trésorier

Alain BRIGAS

Alain BRIGAS
BRIGAS

Le Secrétaire National

Robert MENQUET

Robert Menquet

Le nouveau Président Robert BOULOC prononce son allocution de prise de fonction et remercie l'ensemble des acteurs ayant "œuvré" pour que vive la F.F.M.G.P, et plus précisément souligne les lourds sacrifices et travaux engagés par M. Alain Favorelle, qu'il remercie et ce personnellement.

B.R

AF PU MR B

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MONITEURS GUIDES DE PÊCHE.

2017

Il annonce aussi le maintien de M. Alain Favorelle pour le second pendant la période de transition afin d'assurer la parfaite continuité de la Présidence et des dossiers en cours. Il est salué par des applaudissements.

Il demande ensuite que soit validé par l'Assemblée l'adoption d'un troisième Vice-Président proposé par le C.A. pour minimiser les frais de représentation des délégués en charges des dossiers en relation avec la mer.

Le poste de troisième Vice-Président est adopté à l'unanimité.

Il fait remarquer qu'il sera très attentif sur la qualité de la formation des BPJEPS, sur les modalités de recrutement des Centres, mais aussi sur la communication en général des Moniteurs-Guides de pêche.

Le nouveau Président déclare vouloir travailler avec l'ensemble du C.A et montrer une totale transparence à tous les Membres sur les décisions qui seront prises par le C.A, et pas seulement par le Bureau.

Il fait remarquer qu'il est ouvert à toutes propositions des Membres Actifs de la F.F.M.G.P, de leurs idées, problématiques et souhaits dans la mesure du concrètement réalisable et ce avec l'aide de tous les Membres actifs qui se feront fort de propositions pour l'avenir de la F.F.M.G.P et du métier.

Une demande est faite par l'assistance sur l'éclaircissement des prérogatives du BPJEPS "APT" et sur leurs possibilités de faire pratiquer l'initiation à la pêche. Le Président déclare qu'il demandera des précisions auprès des services de Jeunesse et Sport sur les prérogatives de ce diplôme.

L'ensemble des participants salut par des applaudissements la prise en fonction du nouveau Président qui deviendra effective à compter de minuit ce seize janvier 2017.

Le nouveau Président remercie ensuite l'assistance avant de lever la séance.

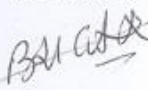
A douze heures trente l'Assemblée Générale 2017 est clôturée.

Le Président de la F.F.M.G.P
Robert BOULOC

Le Trésorier
Alain BRIGAS

Le Secrétaire National
Patrick VALDIVIA

Le Président
ROBERT BOULOC



(Signatures et paraphes de chaque page en 4 exemplaires)

M.R AF BU H AB